

La bureaucratie, maladie incurable

L'invité

Christophe Raymond

Directeur du
Centre patronal



Le poids des réglementations et de la bureaucratie de même que les charges qui en découlent pour les entreprises et dans la société constituent un sujet inépuisable et récurrent. La paperasse submerge toujours plus les activités agricoles - c'est un thème très présent dans les récentes colères paysannes. Les infirmières se plaignent de passer plus de temps derrière les écrans qu'au chevet des malades. Dans nos hautes écoles, le nombre de personnes qui œuvrent dans les bureaux augmente plus vite que celui des étudiants (et des enseignants!).

Le foisonnement des règles est incessant, les charges administratives qu'il entraîne aussi. L'Union européenne s'en est fait une spécialité; la directive imposant aux sociétés des normes pour le reporting environnemental - évidemment fondée sur de belles intentions - engendre un monstre bureaucratique. En Suisse, au niveau fédéral, la loi sur la protection des données a rappelé ce qu'on savait déjà, à savoir que les parlementaires et l'administration étaient très capables, eux aussi, d'édicter des réglementations abstruses.

Il ne faut pas croire que la proximité améliore les choses. Il suffit de penser aux normes ahurissantes de mise à l'enquête pour l'abattage des arbres dans notre canton. Ou à la façon dont plusieurs de nos communes font appliquer leurs règles de police du commerce. Personne n'échappe à un phénomène que certaines études scientifiques se sont évertuées à chiffrer. Les coûts des

réglementations sont évalués à environ 10% de notre PIB, soit quelque 80 milliards de francs par an. On se dit instinctivement qu'il doit être possible de faire mieux, même si de nombreux chercheurs estiment au contraire que la bureaucratiation a atteint un stade où elle devient irréversible. Plusieurs indices semblent en effet montrer que le monde occidental se trouve toujours plus enfermé dans ce que le sociologue Max Weber appelait une «cage d'acier»: un système logique, rationnel et planifié, reposant sur des règles, des hiérarchies et des procédures standardisées qui agissent comme un piège pour les individus.

«La responsabilité de l'inflation législative et bureaucratique incombe à l'ensemble de la société.»

Cette vision désenchantée ne résulte pas de la seule politique. L'inflation réglementaire et technocratique est aussi la conséquence d'une certaine évolution de la société. L'aptitude à accepter un risque, même anodin, a beaucoup diminué. Les citoyens, y compris parfois chefs d'entreprise, réclament plus de garanties, de protections, de contrôles. On se plaint de ce que l'État paternel, mais c'est aussi parce que l'État maternel: si l'on veut être gâté, il ne faut pas s'étonner d'être surveillé. Cela ne justifie pas certaines créations réglementaires réellement inopportunes. Mais il faut souligner la responsabilité de chacun de contribuer, même modestement, à ce que les normes et la bureaucratie n'augmentent pas.